



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mardi 21 septembre 2021 — N° 206**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis**

---



La séance est ouverte à 10 heures.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

Moment de recueillement

---

**Projets de loi du gouvernement**

*Adoption*

M. Caire, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels, propose que le projet de loi n° 64, Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

À 12 heures, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 13 h 40.

En conséquence, le débat sur l'adoption du projet de loi n° 64 est ajourné.

---

Les travaux reprennent à 13 h 40.

---

21 septembre 2021

---

## AFFAIRES COURANTES

Moment de recueillement

### Déclarations de députés

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Logistik Unicorp Inc. pour la signature d'un contrat avec la Nouvelle-Zélande.

\_\_\_\_\_

Mme Sauvé (Fabre) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer.

\_\_\_\_\_

Mme Proulx (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de souligner le 375<sup>e</sup> anniversaire de la seigneurie de la Rivière-du-Sud.

\_\_\_\_\_

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale du tourisme.

\_\_\_\_\_

M. Dufour (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Nicole Garceau, artiste multidisciplinaire et fondatrice du Festival de contes et légendes en Abitibi-Témiscamingue.

\_\_\_\_\_

**21 septembre 2021**

---

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de féliciter la Sûreté du Québec pour l'importante opération policière déployée dans la municipalité de Sainte-Paule afin de retrouver un enfant victime d'enlèvement.

---

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire du Centre d'action bénévole de Saint-Hubert.

---

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner le travail de Mobilisation 6600 Parc Nature MHM pour dénoncer le projet de l'entreprise Ray-Mont Logistiques Montréal inc.

---

Mme Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de féliciter Mme Ann-Renée Desbiens, médaillée d'or au Championnat mondial de hockey sur glace féminin.

---

M. Fortin (Pontiac), en remplacement de M. Ciccone (Marquette), fait une déclaration afin de déplorer le décès de la boxeuse Jeanette Zacarias Zapata.

---

À 13 h 52, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 14 h 03.

---

21 septembre 2021

---

Moment de recueillement

### Dépôts de documents

M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport d'activité 2019-2020 résultant de la comparaison, du couplage ou de l'appariement des fichiers de renseignements inscrits au plan d'utilisation de Revenu Québec, incluant l'avis de la Commission d'accès à l'information du Québec;

(Dépôt n° 2745-20210921)

Le rapport d'activités 2020-2021 de Financement-Québec.

(Dépôt n° 2746-20210921)

---

M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal;

(Dépôt n° 2747-20210921)

Les rapports annuels de gestion 2020-2021 des centres intégrés de santé et de services sociaux suivants :

Outaouais;

(Dépôt n° 2748-20210921)

Montérégie-Ouest.

(Dépôt n° 2749-20210921)

---

Mme Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, dépose :

Le rapport annuel 2020-2021 de l'Entente-cadre nationale et déploiement des processus d'interventions concertés pour lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées;

(Dépôt n° 2750-20210921)

**21 septembre 2021**

---

Le rapport annuel 2020-2021 de la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité, Chapitre II – Politique de lutte contre la maltraitance.

(Dépôt n° 2751-20210921)

---

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 de la Commission des services juridiques.

(Dépôt n° 2752-20210921)

---

Mme Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

(Dépôt n° 2753-20210921)

---

M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le plan stratégique 2021-2026 de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

(Dépôt n° 2754-20210921)

---

Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport d'activités 2020-2021 du Conseil consultatif de la lecture et du livre.

(Dépôt n° 2755-20210921)

---

**21 septembre 2021**

---

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 27 avril 2021 par Mme Labrie (Sherbrooke) concernant une réforme de l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violences conjugales;

(Dépôt n° 2756-20210921)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 29 avril 2021 par Mme Hivon (Joliette) concernant l'amélioration du soutien aux parents accompagnant leurs enfants dans leur parcours scolaire;

(Dépôt n° 2757-20210921)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 11 mai 2021 par M. Marissal (Rosemont) concernant une révision de la politique de rémunération d'Investissement Québec;

(Dépôt n° 2758-20210921)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 12 mai 2021 par M. Tanguay (LaFontaine) concernant le prolongement du Réseau express métropolitain (REM) afin de desservir le quartier Rivière-des-Prairies;

(Dépôt n° 2759-20210921)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 12 mai 2021 par M. Tanguay (LaFontaine) concernant le prolongement du Réseau express métropolitain (REM) afin de desservir le quartier Rivière-des-Prairies;

(Dépôt n° 2760-20210921)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 juin 2021 par M. Tanguay (LaFontaine) concernant la pénurie de places en services de garde éducatifs à l'enfance.

(Dépôt n° 2761-20210921)

---

M. le président dépose :

Le rapport d'activité 2020-2021 du Commissaire à l'éthique et à la déontologie;

(Dépôt n° 2762-20210921)



21 septembre 2021

---

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 22 septembre 2021, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 2763-20210921)

### **Dépôts de rapports de commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 4.4 des Règles de fonctionnement, M. le président dépose :

Le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui, le 17 septembre 2021, s'est réuni afin de modifier la liste des présidents de séance.

(Dépôt n° 2764-20210921)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Jolin-Barrette, ministre responsable de la Langue française, retire certains propos non parlementaires.

### **Motions sans préavis**

M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant le projet de plateforme de transbordement de Ray-Mont Logistiques; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

21 septembre 2021

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, conjointement avec M. Arcand (Mont-Royal–Outremont), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que le 20 septembre dernier la Gouverneure de l'État de New York a annoncé que le projet Champlain Hudson Power Express (CHPE) d'Hydro-Québec a été retenu pour la livraison d'hydroélectricité au coeur de la ville de New York et qu'il s'agit du plus gros contrat d'exportation d'électricité jamais signé par Hydro-Québec;

QU'elle souligne que cet apport de 1 250 mégawatts (MW) d'énergie propre alimentera plus d'un million de foyers et remplacera progressivement, dès 2025, les énergies fossiles qui représentent actuellement plus de 85% des approvisionnements en électricité de la région;

QU'elle affirme que cette entente avec New York, c'est d'abord la reconnaissance de l'expertise québécoise dans le domaine des énergies renouvelables et de l'hydroélectricité;

QU'elle rappelle que le gouvernement a multiplié les gestes concrets pour rendre possible ce contrat, notamment c'est sous sa gouverne, le 16 octobre 2020, que l'électricité du Québec a été reconnue par l'État de New-York comme étant une énergie propre;

QU'elle rappelle que le gouvernement travaille depuis près de 3 ans à faire du Québec la batterie verte du nord-est de l'Amérique et que cette nouvelle représente un pas majeur pour la réalisation de cette vision, une contribution importante du Québec pour réduire le GES;

En terminant, que l'Assemblée nationale se réjouisse de ce partenariat historique qui permettra à Hydro-Québec d'être au coeur du plus grand projet de transition énergétique en Amérique.

**21 septembre 2021**

---

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1163** en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

---

Mme Melançon (Verdun), conjointement avec Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Gaudreault (Jonquière), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant le retrait de la Caisse de dépôt et placement du Québec de l'industrie des énergies fossiles; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec M. Jolin-Barrette, ministre responsable de la Langue française, Mme David (Marguerite-Bourgeoys), M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle le droit de travailler en français au Québec;

QU'elle rappelle que l'usage de la langue française est un moteur d'émancipation pour les Québécoises et les Québécois, en plus de favoriser l'égalité des chances et la justice sociale;

QUE l'Assemblée nationale demande à tous les employeurs du Québec de contribuer davantage à la protection et la promotion de la langue française au travail;

21 septembre 2021

---

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'interdire l'exigence de l'anglais lors de l'embauche, à moins que l'accomplissement de la tâche ne nécessite une telle connaissance; même alors, l'employeur doit, au préalable, avoir pris tous les moyens raisonnables pour éviter d'imposer une telle exigence.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1164** en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 99, Loi modifiant principalement la Loi sur les produits alimentaires;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 49, Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives.

21 septembre 2021

---

### Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le président informe l'Assemblée que, le mercredi 22 septembre 2021, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale réaffirme qu'aucun projet d'exploitation et de transport d'hydrocarbure n'a obtenu l'acceptabilité sociale au Québec ;

QU'elle exprime ses inquiétudes de voir l'augmentation de la production pétrolière et gazière de l'Ouest canadien venir miner les efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques ;

QUE l'Assemblée nationale exige du nouveau gouvernement canadien qu'il interrompe toute subvention aux entreprises pétrolières et gazières avec l'argent des Québécois et Québécoises.

---

### AFFAIRES DU JOUR

À 15 h 20, M. le président suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 15 h 30.

21 septembre 2021

---

## Projets de loi du gouvernement

### *Adoption*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné plus tôt au cours de la présente séance, sur la motion de M. Caire, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels, proposant que le projet de loi n° 64, Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; à 15 h 31, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021.

Conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, informe l'Assemblée de l'intention du député de Pontiac de ne pas prendre part à ce vote.

---

Les travaux reprennent à 15 h 34.

---

Un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1165** en annexe)

Pour : **116** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 64 est adopté.

21 septembre 2021

---

*Adoption du principe*

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 92, Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et portant sur la formation des juges en ces matières, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Conformément à l'article 100 du Règlement, M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1166** en annexe)

Pour : **116** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le débat sur la motion proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 92 est ajourné.

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 22 septembre 2021, à 9 h 40.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1167** en annexe)

Pour : **116** Contre : **0** Abstention : **0**

---

À 17 h 27, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 22 septembre 2021, à 9 h 40.

*Le Président*  
**FRANÇOIS PARADIS**  
4153

21 septembre 2021

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, conjointement avec M. Arcand (Mont-Royal–Outremont), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 1163)

POUR - 118

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélangier (CAQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lessard-Therrien (QS)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (IND)
(Prévost)	(Groulx)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Groncin (CAQ)	(Chauveau)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Marissal (QS)	St-Pierre (PLQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Martel (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bussièrre (CAQ)	Hivon (PQ)	Massé (QS)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	McCann (CAQ)	(Lavolette–Saint-Maurice)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Rivière-du-Loup– Témiscouata)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Thouin (CAQ)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	Weil (PLQ)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Ouellette (IND)	Zanetti (QS)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)	
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Polo (PLQ)	
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)	
	(Champlain)	(Berthier)	



**21 septembre 2021**

---

Sur la motion de Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec M. Jolin-Barrette, ministre responsable de la Langue française, Mme David (Marguerite-Bourgeoys), M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

**(Vote n° 1164)**

*(Identique au vote n° 1163)*

---

21 septembre 2021

---

Sur la motion de M. Caire, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels :

(Vote n° 1165)

**POUR - 116**

Allaire (CAQ)	Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Polo (PLQ)
Anglade (PLQ)	Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arcand (PLQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	(Côte-du-Sud)
Asselin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	(Berthier)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	(Les Plaines)	Reid (CAQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Leduc (QS)	Richard (PQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Lefebvre (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Leitão (PLQ)	Robitaille (PLQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lemieux (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	Rousselle (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	(Montarville)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	(Chauveau)	Schneeberger (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Maccarone (PLQ)	Simard (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Marissal (QS)	Skeete (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Massé (QS)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	McCann (CAQ)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Melançon (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Montpetit (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Thériault (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thouin (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Ouellet (PQ)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellette (IND)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Perry Melançon (PQ)	Zanetti (QS)
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Picard (CAQ)	
		(Soulanges)	

21 septembre 2021

---

Sur la motion d'ajournement du débat de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement :

(Vote n° 1166)

**POUR - 116**

Allaire (CAQ)	Dorion (QS)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)
Anglade (PLQ)	Dubé (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arcand (PLQ)	Dufour (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Asselin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Champlain)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	(Berthier)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Gaudreault (PQ)	(Les Plaines)	Richard (PQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Leduc (QS)	Rizqy (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Ghazal (QS)	Lefebvre (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Robitaille (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	(Lac-Saint-Jean)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Prévost)	(Groulx)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Girault (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Boutin (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chauveau)	Sauvé (PLQ)
Bussière (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	(Chapleau)	Simard (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hivon (PQ)	Maccarone (PLQ)	Skeete (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Marissal (QS)	St-Pierre (PLQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Massé (QS)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	McCann (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Kelley (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Rivière-du-Loup- Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Labrie (QS)	Montpetit (PLQ)	Thériault (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Lachance (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Thouin (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Nichols (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Ouellet (PQ)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Zanetti (QS)
Derraji (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	
		(Soulanges)	

**21 septembre 2021**

---

Sur la motion d'ajournement de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement :

**(Vote n° 1167)**

*(Identique au vote n° 1166)*